

Urgences environnementales - L'information maintenant disponible sur Internet


par Névé Éditions le **07/05/2008** | Rubrique: [Sur la toile](#) | Portail : [Amérique du Nord](#)

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, a fait connaître aujourd'hui les nouvelles mesures mises en place pour informer la population lors de situations d'urgences environnementales.

Dès aujourd'hui, un registre des interventions d'Urgence-Environnement peut être consulté sur Internet par la population. Ce registre des interventions d'Urgence-Environnement fait état, à compter du 1er avril 2008, de tous les événements à caractère environnemental impliquant une intervention terrain d'Urgence-Environnement, à l'exception des déversements de carburant contenu dans le réservoir d'un véhicule impliqué dans un accident routier.

Le Ministère utilise une classification des urgences environnementales comprenant trois catégories : 1, 2 et 3 (voir information sur les catégories en annexe). Dans le cas des urgences dites de catégorie 2 et 3, soit des événements complexes susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur l'environnement, en plus de l'inscription au registre sur Internet, le ministère diffusera systématiquement, dans les plus brefs délais, un communiqué de presse informant les citoyennes et les citoyens de l'existence de la situation d'urgence environnementale et de ses impacts.

Source : ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

 [Nouveau registre des urgences environnementales](#) (20 hits)